arabes ont peuplé l'Egypte, la Turquie et peut-être la Perse, où il y avait autrefois des HARAS *très-considérables.* (Buff.) ‖ Troupe composée d'un cheval ou d'un baudet et de quelques juments destinées à la production.

— Pl. Administration des haras : *Etre employé aux* HARAS.

— **Encycl.** Depuis le cardinal Richelieu, tous les gouvernements en France se sont occupés du perfectionnement des races chevalines, et spécialement de celles qui servent à la remonte de la cavelerie. Un édit de 1639 tenta d'organiser une administration des *haras* entretenue par le trésor royal; cet essai ne fut pas heureux. En 1665, Colbert établit une organisation des *haras* qui reposait sur le concours de l'industrie privée, encouragée et soutenue par l'Etat. En 1683, un arrêt du conseil réglementa l'action que le pouvoir royal devait exercer sur la production chevaline. Pendant quelque temps, l'influence salutaire de l'administration se fit sentir; mais elle ne put combattre d'une manière efficace la pénurie toujours croissante des chevaux, et l'on jugea nécessaire de prendre d'autres mesures. Le *haras* du Pin fut fondé en 1714, celui de Pompadour en 1755. Indépendamment de ces deux *haras*, entretenus par le trésor royal, l'Etat et les provinces entretinrent douze dépôts d'étalons placés sous la surveillance de l'administration des *haras*.

Ces établissements, supprimés par la République, furent rétablis par l'Empire. La Restauration maintint l'organisation due au gouvernement de Napoléon et créa le *haras* de Rosières (Meurthe). Louis-Philippe y ajouta ceux de Saint-Cloud et de Meudon, pour les arabes pur sang. Ce fut en 1831 qu'une impulsion réelle fut donnée aux *haras*. Alors seulement il fut sérieusement question d'améliorer et de perfectionner nos races chevalines, et dans ce but un élément nouveau fut introduit. Comme le dit M. Porlier, « le cheval de pur sang devint la source précieuse et féconde des progrès poursuivis. On sentit dès lors la nécessité de consigner dans un recueil officiel les noms et les alliances des chevaux de race noble et pure. L'ordonnance royale du 3 mars 1833 établit au ministère de l'agriculture et du commerce un registre matricule pour l'inscription des chevaux de race pure existant en France (*Studbook français*), et institua une commission spéciale pour la tenue de ce registre, qui s'est publié régulièrement depuis 1838. Il fut décidé que seraient seuls reconnus comme étant de race pure, et devant être admis comme tels à l'inscription, les chevaux de pur sang anglais et les chevaux de pur sang arabes, barbes, turcs et persans, dont la généalogie et la qualité de race pure auraient été dûment constatées. »

L'Empire ne conserva que le *haras* de Pompadour, mais créa vingt-quatre dépôts d'étalons, qui ne sont que des *haras* de moindre importance. Le service des *haras* forma alors une direction générale, qui fit d'abord partie du ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, puis de celui de la maison de l'empereur. Un décret du 19 décembre 1860 réunit toutes les dispositions éparses dans les ordonnances, arrêtés et décrets antérieurs, en les modifiant sous certains rapports. Ce décret avait pour but de protéger et d'encourager les éleveurs, d'assurer des ressources plus larges au commerce des chevaux de race et de lui donner tout le développement auquel toute industrie doit prétendre.

Le personnel du service actif des *haras* comprend : 1 directeur général des *haras;* 8 inspecteurs généraux divisés en deux classes; 26 sous-directeurs, agents comptables, divisés en trois classes; 10 surveillants qui sont divisés en deux classes; 26 vétérinaires rétribués, et qui sont également divisés en deux classes; enfin, des brigadiers chefs, des brigadiers, des palefreniers de deux classes, et des élèves palefreniers de deux classes, dont le nombre est proportionné aux besoins du service.

Le directeur général des *haras* propose au ministre l'emploi des crédits affectés à la remonte d'établissements de *haras*, prescrit les tournées et missions spéciales à l'intérieur comme à l'extérieur du territoire, inspecte au moins une fois l'an tous les dépôts d'étalons, y contrôle les achats de chevaux effectués, autorise, avec l'assentiment du ministre, les acquisitions convenables au service et prononce les réformes d'animaux jugées nécessaires.

Les inspecteurs généraux examinent les étalons à approuver, les juments poulinières, pouliches, chevaux dressés et castrés à primer, surveillent les établissements subventionnés, écoles de dressage, d'équitation et autres, président les concours hippiques, assistent aux courses, foires et marchés de chevaux, et visitent les *haras* appartenant à des particuliers, pour signaler à l'administration les éleveurs dont les efforts méritent d'être encouragés.

Les vétérinaires sont chargés de tout ce qui concerne l'entretien de la santé des étalons, et sont, en outre, chargés de faire un cours aux palefreniers.

Il existe un conseil supérieur des *haras*, composé, indépendamment du directeur général et de l'administrateur des *haras*, de dix membres nommés par le ministre. Ce conseil a pour mission d'aider de ses avis le directeur général dans toutes les questions importantes du service. Les inspecteurs généraux peuvent y être admis avec voix consultative.

Dans le but de venir en aide à l'industrie chevaline, l'Etat donne des encouragements ainsi fixés :

Pour un étalon de pur sang, de 500 à 1,500 fr.; pour un étalon de demi-sang, de 400 à 1,000 fr.; pour un étalon de trait, de 300 à 500 fr.

Lorsque ces animaux ont une valeur élevée et un mérite exceptionnel, ces primes peuvent être élevées aux chiffres suivants :

Pour un étalon de pur sang, 3,000 fr.; pour un étalon de demi-sang, 1,500 fr.; pour un étalon de trait, 800 fr.

Enfin, le décret du 19 décembre 1860 a porté de 200 à 600 fr. les primes décernées par l'Etat aux juments poulinières de pur sang suivies de leur production de l'année; de 100 à 600 fr., celles réservées aux poulinières et pouliches de demi-sang, et de 100 à 300 fr. celles destinées aux poulinières de trait. De plus, l'Etat servait un grand nombre de primes dans les courses des diverses régions.

Nous avons dû, pour l'acquit de notre conscience, donner gravement et sans observation l'état officiel de l'administration des *haras* sous l'Empire. Mais nous devons faire observer, en terminant, qu'il y a toujours, quand il s'agit des administrations de cette époque, un élément dont il faut tenir grand compte : l'arbitraire. Ainsi, il a été découvert récemment que, sous l'administration en question, l'allocation d'une année tout entière était épuisée d'avance, et que chaque année on employait par anticipation les ressources du budget de l'année suivante. Nous ignorons si l'on a, lors de la liquidation, trouvé tous les chevaux à l'écurie; mais nous ne saurions oublier que la plupart des canons ne se trouvaient pas dans les arsenaux.

Quant aux *haras* particuliers, si nombreux en Angleterre, il n'en existe presque pas en France, où les grandes fortunes sont beaucoup plus rares, et ceux que nous possédons sont bien moins importants que les *haras* anglais. Citons cependant ceux de la Bastide et de Saint-Jean-de-Ligonne (Haute-Vienne), de Hance et de Cognat-l'Yonne (Allier), de Copens (Haute-Garonne), de Courteuil (Oise), d'Enveigth (Pyrénées-Orientales), de Viroflay (Seine-et-Oise).

Le système des *haras*, qui offre des avantages incontestables au point de vue de l'amélioration des races, a cependant des adversaires On a préconisé avec une certaine vivacité ce qu'on appelle improprement les *haras sauvages*, et qui n'est que l'éducation en liberté, telle qu'on la pratique, dans l'Ukraine, dans la Tartarie, dans plusieurs contrées de l'Amérique, en Arabie et même en France, dans l'île de la Camargue. En Allemagne, en Hongrie, en Espagne et en Italie, on pratique beaucoup un genre mixte d'élevage pour les chevaux, celui des *haras parqués*, où ces animaux, enfermés dans des pâturages enclos, vivent dans une demi-liberté.

HARASSE s. f. (a-ra-se; *h* asp.). Techn. Espèce de cage en osier, servant à emballer le verre.

— Anc. art milit. Grand bouclier dont on faisait usage au moyen âge dans les combats judiciaires, et qui, haut comme les combattants, pouvait se tenir tout seul debout devant eux.

HARASSÉ, ÉE (a-ra-sé; *h* asp.) part. passé du v. Harasser : *Des troupes* HARASSÉES *de fatigue. Un voyageur* HARASSÉ.

— **Syn. Harassé, excédé, rendu.** V. EXCÉDÉ.

HARASSER v. a. ou tr. (a-ra-sé; *h* asp. — Nicot dérive *harasser* de *haras*, « auquel, dit-il, l'estallon, par force et fréquentation de saillir les juments, devient desnué de force, estamé et allangoury. » On a parlé aussi du celtique *saraich*, harasser. Scheler croit que ce mot est formé du vieux français *har*, baguette d'osier, figurément fouet, cravache, et constitue une forme extensive du vieux français *harer*, *harier*, fatiguer, maltraiter, importuner; normand *harer*, exciter, presser; anglais *harer*, exciter, presser, etc. Quant à l'origine de *har*, c'est le même mot que *hart*. On pourrait peut-être aussi admettre un rapport entre *harasser* et le vieux français *harasse*, qui signifiait un bouclier couvrant tout le corps, et qui, par conséquent, devait être passablement lourd). Fatiguer extrêmement : *Une course de six heures* A HARASSÉ *ce pauvre cheval.*

HARATTY s. m. (a-ratt-ti). Cérémonie religieuse usitée dans l'Inde.

HARBONNIÈRES, bourg et commune de France (Somme), cant. de Rosières, arrond. et à 27 kilom. N.-E. de Montdidier; pop. aggl., 2,027 hab. — pop. tot., 2,091 hab. Filature de lin; nombreuses fabriques de bonneterie; fabrication de sucre, chandelles.

HARBOROUGH-MARKET, bourg d'Angleterre, comté et à 22 kilom. S.-E. de Leicester, sur la Welland; 3,000 hab. Fabriques de tapis, tanneries; important commerce de bétail.

HARBOU interj. (ar-bou; *h* asp.). Syn. de HARLOU.

HARBOURG, ville de Prusse, prov. de Hanovre, à 1 kilom. de la rive gauche de l'Elbe, avec laquelle elle est mise en communication par le canal de la Sœwe, à 40 kilom. N.-O. de Lunebourg; 12,243 hab. Le commerce d'Harbourg, longtemps insignifiant, a pris une certaine importance depuis quelques années. Son industrie, assez active, est représentée par des fabriques de tabac, de cuirs ordinaires et de cuirs vernis, de taffetas ciré, de produits chimiques et de machines. Cette ville possède aussi des sucreries, des chantiers pour les armements maritimes et de vastes magasins. Les principaux articles d'importation sont : la houille, l'huile, le vin, le tabac, les cotons, les épices et les harengs. Le commerce d'exportation est loin d'avoir la même importance. En somme, c'est le transit qui domine dans les opérations commerciales de Harbourg. Cette ville entretient des relations avec la plupart des puissances européennes. Des bateaux à vapeur mettent Harbourg en communication quotidienne avec Hambourg et transportent annuellement plus de 300,000 voyageurs. En outre, un chemin de fer relie Harbourg à la ville de Hanovre par Lunebourg.

D'abord comprise dans le territoire de l'évêché de Brême, Harbourg échut, en 1376, à la principauté de Lunebourg, et, en 1705, au Hanovre. Elle fut occupée, en 1812 et en 1813, par le corps d'armée du maréchal Davout, et les Français y établirent sur l'Elbe un pont en bois de plus de 5 kilom. de long. Ce pont fut démoli en 1816.

HARBOURG, petite île française de la Manche, à l'embouchure de la Rance, près de Saint-Malo (Ille-et-Vilaine). Elle est entièrement occupée par un fort.

HARBOURG-GRÂCE, petite ville de l'Amérique anglaise du Nord, dans l'île de Terre-Neuve, sur la baie de la Conception, presqu'île d'Avalon; 4,000 hab. Beau port. Cette ville renferme un beau palais de justice, une prison et plusieurs écoles.

HARBOURG-ISLAND, petite île de l'Amérique centrale (Antilles anglaises), dans l'archipel des Lucayes, au N.-O. de l'île d'Alabaster, dont elle n'est séparée que par un étroit passage; 1,000 hab. Elle est la plus salubre de l'archipel et renferme un établissement pour les militaires convalescents de la Nouvelle-Providence.

HARCELÉ, ÉE (ar-se-lé; *h* asp.) part. passé du v. Harceler. Lassé, inquiété par des attaques, des escarmouches continuelles : *Des troupes* HARCELÉES *par des bandes de partisans.*

— Agacé, tourmenté sans cesse : *Le mérite est toujours* HARCELÉ *par les envieux.* (La Bruy.)

HARCÈLEMENT s. m. (ar-sè-le-man; *h* asp. — rad. *harceler*). Action de harceler : *Faute d'avoir pratiqué le détail de la guerre, et de cette guerre légère de* HARCÈLEMENT *et d'escarmouches, bien des officiers généraux se trouvent ensuite fort embarrassés quand ils commandent des corps détachés.* (Ste-Beuve.)

HARCELER v. a. ou tr. (ar-se-lé; *h* asp. — de l'anc. fr. *harce*, baguette, ou, selon d'autres, de *herser*. Change *e* en *è* devant une syllabe muette : *Je harcèle, tu harcèleras*). Fatiguer, inquiéter par d'incessantes escarmouches : *Les Arabes* HARCÈLENT *nos troupes plutôt qu'ils ne les combattent.*

— Agacer, provoquer par des taquineries incessantes : *Il est des députés qui se chargent volontiers du rôle de* HARCELER *le président.* (Dupin.)

... Pour vous *harceler* sans jamais être las,
On peut s'en rapporter à l'esprit des prélats.
C. DELAVIGNE.

— **Syn. Harceler, agacer, provoquer.** V. AGACER.

HARCOURT, village et comm. de France (Eure), cant. de Brionne, arrond. et à 20 kilom. de Bernay; 966 hab. La voie romaine d'Evreux passait près d'Harcourt, et des débris romains ont été découverts dans le voisinage. L'un des comtes d'Harcourt fit bâtir, au XIIe siècle, le château fort dont les ruines sont encore si imposantes. « Le bâtiment central, qui tient lieu de donjon, dit M. Gadebled, paraît n'avoir été construit qu'à la fin du XIVe siècle. Le trésor que les comtes y possédaient à cette époque était renommé au loin par sa richesse. En 1418, la place fut livrée sans résistance au roi d'Angleterre En 1449, Talbot, qui s'était avancé au secours de Verneuil, fut poursuivi si vivement jusque vers Harcourt, par le comte de Dunois, qu'il fut obligé de se retrancher dans les rues du bourg; puis il se retira dans le château. Quelque temps après, les comtes de Dunois, d'Eu et de Saint-Pol vinrent en faire le siége, qui dura quinze jours. La garnison anglaise, composée de 120 hommes environ, se rendit. En 1590, les ligueurs d'Evreux, au nombre de 500, vinrent investir la place et l'emportèrent d'assaut. L'église paroissiale renferme de curieux fonts baptismaux. Une chapelle romane, enclavée dans les dépendances de l'hospice, offre de curieux détails.

La maison d'Harcourt, la plus ancienne et la plus illustre de Normandie, a pour auteur Bernard, surnommé *le Danois*, parent du chef normand Rollon, et premier ministre de Guillaume Ier, dit *Longue-Epée*, qui gouvernait la Normandie au commencement du Xe siècle. Son arrière-petit-fils, Anchetil, sire d'Harcourt, vivant en 1024, laissa plusieurs enfants, parmi lesquels Erraud d'Harcourt, qui devint la souche d'une famille qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours; et Robert, sire d'Harcourt, auteur de différentes branches du nom d'Harcourt. Ce Robert d'Harcourt eut, entre autres enfants, Guillaume et Richard d'Harcourt, fondateur de la commanderie du Temple de Renneville, vers 1150; Philippe d'Harcourt, évêque de Bayeux. Guillaume d'Harcourt fut père de Robert II, surnommé *le Fort*, qui eut entre autres enfants : Richard, qui a continué la ligne; Guillaume et Olivier, qui ont fait souche en Angleterre, et Jean d'Harcourt, qui combattit à Bouvines contre l'armée française. Richard d'Harcourt, fils aîné de Robert II, mort vers 1240, laissa entre autres enfants : Jean; Raoul d'Harcourt, auteur du rameau des seigneurs d'Avrilly, éteint vers la fin du XIVe siècle; Robert d'Harcourt, auteur de la branche des seigneurs de Beaumesnil, dont le dernier rejeton fut tué à la bataille d'Azincourt, en 1415; Amaury d'Harcourt, tué au siége de Perpignan en 1285. Jean, sire d'Harcourt, fils aîné de Richard, mourut en 1288, laissant entre autres enfants : Jean II, qui a continué la filiation; Guillaume d'Harcourt, grand queux de France; Raoul d'Harcourt, chanoine de Paris, fondateur du collége d'Harcourt, aujourd'hui lycée Saint-Louis; Gui d'Harcourt, évêque de Lisieux. Jean II d'Harcourt, dont nous donnons plus loin la biographie, eut pour successeur son fils unique, Jean III d'Harcourt, dit *le Boiteux*, mort en 1329. De Jean III sont issus, entre autres enfants, Jean IV, qui a continué la filiation, et Godefroi d'Harcourt, dont nous parlerons plus loin. Jean IV fut le premier comte d'Harcourt, et laissa Louis d'Harcourt, mort sans postérité, et Jean V, qui a continué la filiation. Ce dernier eut la tête tranchée par ordre du roi Jean, en 1355. Il avait eu, entre autres enfants : Jean VI, qui a continué la ligne directe; Jacques d'Harcourt, seigneur de Montgommery, père de Jean d'Harcourt, successivement évêque d'Amiens, de Tournay, archevêque de Narbonne et patriarche d'Antioche, et de Jacques, qui n'eut qu'un fils, Guillaume, mort sans postérité mâle en 1487; Philippe d'Harcourt, dont la descendance sera indiquée plus loin. Jean VI, comte d'Harcourt et d'Aumale, eut, entre autres enfants : Jean VII, qui continua la ligne, et Louis d'Harcourt, archevêque de Rouen. Jean VII, comte d'Harcourt et d'Aumale, eut Jean VIII, tué à la bataille de Verneuil, en 1424, laissant un fils naturel, dit *le bâtard d'Aumale*, mort patriarche de Jérusalem en 1479, et Marie d'Harcourt, qui porta les domaines d'Harcourt, d'Aumale, d'Elbeuf, etc., dans la maison de Lorraine, par son mariage avec Antoine de Lorraine, comte de Vaudemont. Philippe d'Harcourt, troisième fils de Jean V, comte d'Harcourt, eut Christophe d'Harcourt, évêque de Chartres, et Gérard d'Harcourt, baron de Bonnétable, qui fut père de Jean et de Jacques d'Harcourt, auteur de la branche des marquis de Beuvron. Jean d'Harcourt, baron de Bonnétable, laissa, entre autres enfants : François d'Harcourt, baron de Bonnétable, mort vers 1520, sans postérité mâle, et Jacques d'Harcourt, baron de Lougey, qui eut, entre autres enfants, Charles d'Harcourt, baron d'Olonde. Ce dernier fut père de Pierre et aïeul d'un autre Pierre, lequel eut pour fils Jacques d'Harcourt. Charles-Louis-Hector, marquis d'Harcourt, arrière-petit-fils du précédent, fut maréchal de camp avant la Révolution, émigra et devint pair de France en 1814. Son fils aîné lui a succédé à la pairie en 1820.

La branche des marquis de Beuvron, qu'on a indiquée plus haut, a pour auteur Jacques d'Harcourt, second fils de Gérard d'Harcourt. Ce Jacques eut pour fils et successeur Charles d'Harcourt, père de François d'Harcourt, mort en 1558. Gui d'Harcourt, baron de Beuvron, fils du précédent, mourut en 1567, laissant, entre autres enfants, Pierre d'Harcourt, en faveur de qui le roi Henri IV érigea en marquisat la baronnie de Beuvron. Le marquis de Beuvron mourut en 1617, laissant Jacques d'Harcourt, marquis de Beuvron, et François d'Harcourt, aussi marquis de Beuvron à la mort de son frère aîné, qui eut, entre autres enfants, François d'Harcourt, marquis de Beuvron, mort en 1705. Celui-ci laissa : Henri, dont on va parler; Odet d'Harcourt, aumônier du roi; Louis-François d'Harcourt, comte de Sezanne. Henri d'Harcourt obtint, en 1709, des lettres patentes érigeant en duché-pairie, en sa faveur, les marquisats de la Motte-Harcourt et de Thury. Il laissa, entre autres enfants, François, duc d'Harcourt, mort sans postérité mâle en 1750, et Anne-Pierre, duc d'Harcourt, qui laissa François-Henri, duc d'Harcourt par brevet, lieutenant général, un des principaux officiers de l'émigration, mort sans postérité, et Anne-François d'Harcourt, duc de Beuvron, père de Marie-François, duc d'Harcourt, dont sont issus deux fils actuellement vivants.

Les d'Harcourt de Lorraine sont sortis de la branche des ducs d'Elbeuf. Ils ont pour auteur François de Lorraine, troisième fils de Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf, et de Catherine-Henriette, légitimée de France (v. ELBEUF). Ce François de Lorraine fut comte d'Harcourt, et mourut en 1694, laissant, entre autres enfants, Alphonse-Henri-Charles de Lorraine, prince d'Harcourt, qui eut,

entre autres enfants, Anne-Marie-Joseph de Lorraine, comte d'Harcourt, en faveur de qui le duc de Lorraine renouvela, en 1718, le nom de Guise, éteint depuis 1675. Ce comte d'Harcourt, prince de Guise, mourut en 1739, laissant un fils, Louis-Marie-Léopold de Lorraine, prince de Guise. Celui-ci, colonel d'un régiment d'infanterie, mourut à l'armée d'Italie, en 1747, sans avoir été marié.

HARCOURT (Jean II, seigneur D'), dit **le Preux**, mort en 1302. Maréchal et amiral de France, il suivit saint Louis dans sa deuxième croisade et Charles d'Anjou en Sicile, échappa au massacre des Vêpres siciliennes, combattit en Espagne, sous Philippe le Hardi, Pierre d'Aragon, fut chargé par Philippe le Bel de faire une descente en Angleterre, et dévasta Douvres. Il eut, dans la suite, avec Robert de Tancarville, un combat singulier qui eut les rois de France, d'Angleterre et de Navarre pour témoins, et qui est resté un des plus célèbres du moyen âge par l'acharnement et le courage des combattants, qui se réconcilièrent après qu'on les eut séparés.

HARCOURT (Raoul D'), frère du précédent, conseiller de Philippe le Bel, chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris, mort en 1307. C'est lui qui fonda à Paris, rue Saint-Côme (depuis rue de la Harpe), le collége d'Harcourt, aujourd'hui lycée Saint-Louis. — Robert D'HARCOURT, son frère, s'occupa très-activement de compléter cette utile fondation. Il dota le collége des statuts qui le régirent depuis, et augmenta considérablement l'étendue des bâtiments. Il fut nommé évêque de Coutances en 1291. — Un autre frère des précédents, Guy D'HARCOURT, fut fait évêque de Lisieux en 1303, et fonda, en 1336, à Paris, le collége de Lisieux, sur le plan de celui d'Harcourt. — Agnès D'HARCOURT, sœur des précédents, fut abbesse de Longchamps, et écrivit la vie d'Isabelle de France, sœur de saint Louis, dont elle avait été dame d'honneur, et qu'elle suivit dans sa retraite à l'abbaye. Dans ce livre, qui n'est pas dépourvu de charme, elle raconte avec une parfaite naïveté les nombreux miracles dont elle affirme avoir été témoin oculaire. Il a été imprimé par Du Cange, dans l'édition de Joinville (1678).

HARCOURT (Godefroi D'), dit **le Boiteux**, mort en 1356. Banni de France par Philippe VI (1345), il se réfugia en Angleterre et conseilla à Edouard III de faire une descente en Normandie. Lui-même conduisit les bandes anglaises, s'empara de Cherbourg, de Valognes, de Saint-Lô, etc., et contribua à la victoire de Crécy. Cependant, ayant reconnu parmi les morts de l'armée française son propre frère, il eut quelques remords de sa trahison, abandonna le parti des Anglais, et obtint son pardon du roi de France Quelque temps après, pour venger la mort de son neveu, décapité pour crime de trahison, il embrassa le parti du roi de Navarre, puis se jeta de nouveau entre les bras des Anglais et fut tué dans un combat contre les Français, près de Coutances.

HARCOURT (Marie D'), fille de Jean VII d'Harcourt, née en 1398, morte en 1476. C'était une femme d'un courage héroïque. Assiégée dans le château de son époux, le prince de Vaudemont, elle monta à cheval, quoique à peine relevée de couches, et repoussa victorieusement les assaillants. Par son mariage, tous les biens de la première branche d'Harcourt, dont elle était unique héritière, passèrent dans la maison des princes de Lorraine, qui ajoutèrent à leur nom celui d'Harcourt.

HARCOURT (Henri DE LORRAINE, comte D'), dit **Cadet la Perle**, parce qu'il était cadet de la maison de Lorraine et qu'il portait une perle à l'oreille, un des plus habiles capitaines du XVIIe siècle, né en 1601, mort en 1666. Il fit ses premières armes à la bataille de Prague (1620), se distingua aux siéges de Saint-Jean-d'Angély, de Montauban et de La Rochelle, à l'attaque du Pas de Suze (1629), combattit plus tard les Espagnols dans la Méditerranée, devant Menton, s'empara des îles de Lérins, retrouva les Espagnols devant Quiers, où il écrasa, avec une armée inférieure en nombre, les troupes du marquis de Leganez. « Si j'étais roi de France, lui écrivit celui-ci, je ferais couper la tête au comte d'Harcourt, pour avoir hasardé une bataille contre une armée beaucoup plus forte que la sienne. — Et moi, lui répondit d'Harcourt, si j'étais roi d'Espagne, je ferais couper la tête au marquis de Leganez pour s'être laissé battre par une armée beaucoup plus faible que la sienne. » Il se trouva de nouveau en présence de Leganez, au siége de Turin. La ville était occupée par le prince Thomas de Savoie, qui assiégeait les Français dans la citadelle. D'Harcourt assiégeait la ville et était lui-même assiégé par les Espagnols. Turin se rendit après trois mois de siége (1646). La même année, Leganez prit sa revanche en Catalogne, en obligeant d'Harcourt à lever le siége de Lerida, et lui prenant ses bagages et ses canons. D'Harcourt fut plus heureux en Flandre, où il battit les Espagnols à Valenciennes et s'empara de la place de Condé (1649).

Pendant la Fronde, il soutint le parti de la cour, contint la Guyenne, puis passa dans le camp des princes, remporta quelques avantages en Alsace et se laissa battre par le duc de La Ferté. Il finit comme tous les nobles rebelles de ce temps, en faisant sa paix avec la cour, et reçut le gouvernement de l'Anjou. Il mourut dans l'abbaye de Royaumont d'une attaque d'apoplexie. Il a laissé des *Lettres* qui sont à la Bibliothèque nationale.

HARCOURT (Henri Ier, duc D'), maréchal de France, né en 1654, mort en 1718. Il servit sous Turenne en Allemagne, suivit le roi dans la campagne de Flandre, défendit, en 1692, le Luxembourg, dont il avait été nommé gouverneur, contre des forces considérables, contribua à la victoire de Nerwinde, et fut nommé, en 1697, ambassadeur à Madrid. Dans ce poste, il servit habilement les vues de Louis XIV, et contribua beaucoup à faire désigner, par Charles II, le duc d'Anjou comme son héritier. Le roi l'en récompensa par le titre de duc (1700), le grade de maréchal de France (1703) et la dignité de pair (1709).

HARCOURT (François-Henri, duc D'), homme politique et écrivain français, né en 1726, mort à Staine (Angleterre) en 1784. Après avoir servi sous son oncle, François d'Harcourt, et sous le maréchal de Saxe (1742), il devint successivement maréchal de camp (1758), lieutenant général (1762), lieutenant général de Normandie (1764), et gouverneur général de la même province (1783). Il fut chargé, en cette qualité, de creuser le port de Cherbourg et s'occupa activement de cette vaste entreprise. Trois ans plus tard, il fut choisi pour diriger l'éducation du dauphin, qui mourut peu de temps après (1790). Il revint alors dans son gouvernement de Normandie, en proie déjà aux premières fermentations de la Révolution, et dut, pour échapper à la fureur populaire, se réfugier en Angleterre. Il y devint un agent actif des princes et de la réaction auprès des émigrés et du gouvernement anglais.

Le duc d'Harcourt était membre de l'Académie française. Il avait écrit quelques pièces de théâtre en vers, et un *Traité de la décoration des jardins*, aussi en vers, ainsi qu'un *Traité sur l'éducation des princes*, resté manuscrit.

HARCOURT (Emmanuel, vicomte D'), homme politique et écrivain français, mort à Paris en 1840. Il représenta à la Chambre des députés les électeurs du département de Seine-et-Marne, jusqu'en 1827, et publia diverses brochures politiques : *Pétition du sieur Matheus à messieurs de la Chambre des députés* (Paris, 1814), contre les acquéreurs de biens nationaux, et en vue, sans doute, de préparer le fameux milliard; *Aperçu sur la situation de la France* (Paris, 1816); le *Nouveau riche et le bourgeois de Paris*, roman politique (Paris, 1818); *Réflexions sur les élections de* 1830 (Paris, 1830), etc.

HARCOURT (François-Eugène-Gabriel, duc D'), diplomate français, né à Jouy en 1786 mort en 1865. Au retour des Bourbons, il entra dans la maison du roi, fut nommé, en 1815, chef d'escadron des hussards de la garde, et donna, cinq ans plus tard, sa démission pour pouvoir s'occuper plus librement de politique. Très-attaché à la cause des Hellènes, il fit, en 1825, un voyage en Grèce, dans le but de leur être utile. Quelque temps après son retour, les électeurs d'un arrondissement de Seine-et-Marne l'envoyèrent à la Chambre des députés (1827), où il siégea dans les rangs de l'opposition libérale et vota l'adresse des 221. Il se rallia au gouvernement de Louis-Philippe, et devint ambassadeur en Espagne (1831), puis à Constantinople, où il ne se rendit pas, et membre de la Chambre des pairs (1837). Dans cette assemblée, il continua à défendre les idées libérales, combattit la loi sur les fortifications de Paris, et se prononça pour le libre échange, pour la liberté des banques, pour la réforme électorale. Après la révolution de 1848, Lamartine nomma M. d'Harcourt ambassadeur à Rome. Ce diplomate s'efforçait d'amener le pape à adopter de sérieuses réformes administratives, lorsque, Rossi ayant été assassiné, Pie IX résolut de s'enfuir de Rome, annonça au duc d'Harcourt son intention de se retirer en France, puis changea d'avis et gagna Gaëte. L'ambassadeur français protégea le pape dans sa fuite et resta auprès de lui jusqu'en septembre 1849. Comme une aveugle réaction dominait alors dans les conseils du pape-roi, le duc d'Harcourt donna sa démission dès qu'eut paru le *motu proprio* du 12 septembre, et revint en France, où, jusqu'à la fin de sa vie, il vécut dans la retraite. Le duc d'Harcourt eut trois fils. — L'aîné, Henri-Marie-Nicolas, marquis D'HARCOURT, né vers 1810, mort en 1846, a laissé plusieurs fils, dont l'un est le duc d'Harcourt actuel. — Le second, le comte Bruno-Jean-Marie D'HARCOURT, né en 1813, est entré dans la marine et est devenu capitaine de corvette en 1845, capitaine de vaisseau en 1863. Il a publié, sur des questions se rattachant à la marine, des écrits estimés, notamment : *Considérations sur le commerce maritime de la France* (1845); *Pêche côtière* (1846), etc.— Le troisième, Bernard-Hippolyte-Marie, comte D'HARCOURT, né en 1821, a suivi la carrière diplomatique. Successivement attaché d'ambassade à Madrid (1839), en Chine, lors de la mission de M. Lagrenée (1843), à Francfort, à Berne (1847), premier secrétaire d'ambassade à Madrid (1849), ministre à Bade, à Stuttgard (1851), il donna sa démission après le coup d'État. Lorsque, après la chute de l'Empire et la guerre de 1870-1871, M. Thiers eut pris en mains le pouvoir, le comte d'Harcourt fut nommé par lui ambassadeur près le saint-siége, bien que Pie IX eût perdu tout pouvoir temporel. Le comte d'Harcourt a rempli, non sans donner lieu à de justes critiques de la part des libéraux, des fonctions d'autant plus délicates qu'elles appartiennent exclusivement aujourd'hui à l'ordre spirituel, ou, si l'on veut, à l'ordre ecclésiastique. Le 1er mai 1872, ce diplomate a quitté Rome pour remplacer le duc de Broglie comme ambassadeur en Angleterre. — Un neveu du précédent, le duc Charles-François-Marie D'HARCOURT, fils du marquis Henri-Marie-Nicolas, né en 1835, a été officier de chasseurs à pied, puis a donné sa démission. Nommé député du Calvados à l'Assemblée nationale le 8 février 1871, il y vota avec la droite réactionnaire. Il a été chargé, en janvier 1872, du rapport sur le projet de loi portant ratification de la convention additionnelle conclue avec l'Allemagne, et a prononcé, le 11 juin de la même année, un discours au sujet de la réorganisation de l'armée.

HARCOURT (Louis-Bernard, comte D'), officier et homme politique, appartenant à la branche d'OLONDE, né à Paris en 1842. Il était officier aux chasseurs d'Afrique lorsque Mac-Mahon, alors gouverneur de l'Algérie, l'attacha à sa personne comme officier d'ordonnance. En cette qualité, il assista aux désastres de Reichschoffen et de Sedan, fut envoyé prisonnier en Allemagne, et revint en France après la guerre. Quelques mois après, lors des élections complémentaires de juillet 1871, sur le refus de Mac-Mahon de se porter candidat, les comités conservateurs du Loiret jetèrent les yeux sur le comte d'Harcourt, qui s'engagea à « défendre l'ordre et les libertés politiques, » et fut élu député. Depuis lors, M. d'Harcourt a voté silencieusement avec la majorité conservatrice. On lui doit l'intéressant récit d'une *Expédition dans le désert*, que la *Revue des Deux-Mondes* a publiée le 1er mars 1869.

HARCOURT-THURY, ville de France (Calvados), chef-lieu de canton, arrond. et à 24 kilom. N.-O. de Falaise, sur l'Orne; pop. aggl. 1,236 hab. — pop. tot., 1,280 hab. Fabriques de blondes; filatures de coton; tanneries. Commerce de chevaux, bestiaux, vaches, porcs, laines.

L'embranchement de chemin de fer qui met Harcourt-Thury en communication avec Flers et Caen est destiné à donner un nouvel essor à son commerce et à son industrie, déjà considérables.

Cette ville, dont l'origine est très-ancienne, fut érigée en duché-pairie par Louis XIV, en faveur de Henri d'Harcourt. L'église paroissiale, de style ogival, offre une belle porte, décorée d'élégantes colonnettes. Une tour carrée s'élève entre le chœur et la nef. Il ne reste pas de trace de l'antique forteresse d'Harcourt, qui soutint de nombreux siéges au moyen âge. Le château actuel ne remonte guère qu'au XVIIe siècle. C'est une magnifique habitation seigneuriale, que le maréchal Anne d'Harcourt entoura de belles terrasses, de bois, de bosquets et d'avenues. L'intérieur est orné d'une belle galerie de portraits.

HARD s. m. (hâr). Techn. Demi-anneau de fer fixé dans le mur, dont se servent les peaussiers et les gantiers pour adoucir les peaux.

HARDANGER-FIELD, chaîne de montagnes de Norvége, sur les limites des préfectures de Bergen, Christiansand et Agershaus. Point culminant, 1,806 mètres.

HARDANGER-FIORD, petit golfe formé par l'océan Atlantique, sur la côte de Norvége, dans la préfecture de Bergen. A son entrée s'élèvent plusieurs grandes îles, qui le partagent en trois bras : Eid-Fiord, Sanlest-Fiord, et Sœr-Fiord.

HARDAVALIS s. m. V. ARDAVALIS.

HARDE s. f. (ar-de; *h* asp.—du germanique : gothique *harda*, troupeau, anglo-saxon *heord* et *hirde*, ancien allemand *herta* et *hirti*, allemand moderne *herde*, *heerde*, anglais, *heard*, *herd*, scandinave *hiord*. Le hollandais n'a plus que le dérivé *herder*, celui qui garde les troupeaux, berger. Quelques-uns rapportent ce nom à la racine sanscrite *car*, faire paître, proprement errer çà et là; mais il est plus probable qu'il faut ramener le groupe germanique au sanscrit védique *çardha* ou *cardhas*, troupe). Véner. Troupe de bêtes fauves : *Au lieu de se mettre en* HARDES *comme les cerfs, le chevreuil demeure en famille. Au mois de janvier, les cerfs sont encore en* HARDE *dans le milieu des forêts.* (E. Chapus.)

— Fauconn. Troupe d'oiseaux.

HARDE s. f. (ar-de; *h* asp. — rad. *hart*). Véner. Lien avec lequel on attache les chiens quatre à quatre ou six à six. ‖ Réunion de couples de chiens attachés ensemble.

HARDÉ, ÉE (ar-dé; *h* asp.) part. passé du v. Harder. Véner. Attaché avec une harde : *Des chiens* HARDÉS.

— Econ. rur. *Œuf hardé*, Œuf pondu sans coquille : *Il y a des poules qui donnent des* ŒUFS HARDÉS *ou sans coque.* (Buff.)

HARDEAU s. m. (ar-dô; *h* asp. — rad. *hart*). Techn. Corde qui est au bout du frein d'un moulin

— Bot. Nom vulgaire de la viorne mancienne.

HARDECANUT, roi d'Angleterre. V. CANUT III.

HARDÉE s. f. (ar-dé; *h* asp. — rad. *harde*). Véner. Dégât fait par les biches dans les taillis où elles vont viander.

HARDEE (William), général américain, né en Géorgie vers 1819. En sortant de l'école militaire de West-Point, en 1838, il entra dans un régiment de dragons, prit part à la guerre du Mexique avec le grade de capitaine, fut nommé major, puis lieutenant colonel en 1847, pour sa brillante conduite à Medelin et à San-Agostino, et devint, en 1856, professeur de tactique à West-Point. Aux premiers signes précurseurs de la guerre civile aux Etats-Unis (1860), Hardee, qui était attaché à la cause des Etats du Sud, voulant le maintien de l'esclavage et la scission, fut envoyé en Europe par les meneurs de ce parti, pour acheter des armes. Peu après son retour, la guerre commença. Il envoya sa démission au gouvernement de Washington, reçut le grade de brigadier général dans l'armée des confédérés, et, après avoir organisé la résistance dans l'Arkansas, il fut nommé major général sous les ordres de Polk, évêque de la Louisiane, et en même temps général. La part qu'il prit à l'invasion du Kentucky lui valut le grade de lieutenant général (octobre 1862). Hardee se signala ensuite aux grandes batailles de Chickamanga et de Chattanooga (1863), et fit preuve d'autant de courage que d'habileté lorsque les confédérés commencèrent à essuyer une succession de revers qui devait les accabler, notamment après l'évacuation d'Atlanta et lors de la brillante retraite qu'il opéra en quittant Savannah, où il venait d'être attaqué par Sherman. Après la prise de Richemont et la reddition de l'armée de Virginie, Hardee dut faire sa soumission à Beauregard, Johnston, etc. On lui doit, entre autres ouvrages estimés, un traité de *Tactique des tirailleurs et de l'infanterie légère* (Philadelphie, 1855, 2 vol in-12).

HARDELÉE s. f. (ar-de-lé; *h* asp. — rad. *hardes*). Paquet attaché au bout d'une corde qui sert à le porter.

HARDELOT, hameau de France (Pas-de-Calais), comm. de Condette, cant. de Samer, arrond. de Boulogne Le château d'Hardelot est une forteresse imposante, bâtie en 1223 par le comte Philippe, près de l'étang de la Claire-Eau. Il est entouré de murailles et de tours.

HARDEMO, paroisse de Suède, dans la province de Nerike; 1,600 hab. Sources nombreuses, dont plusieurs d'eaux minérales. Une de ces sources se nomme source de Saint-Olof; car, d'après une ancienne tradition, Olof, le saint roi de Norvége, aurait été baptisé sur ses bords. On trouve aussi à Hardemo beaucoup d'antiquités, notamment plusieurs tumulus, dont l'un est désigné sous le nom de tumulus de Thor.

HARDEN, ville d'Angleterre. V. HAWARDEN.

HARDENBERG, ville de Hollande, prov. d'Over-Yssel, district de Deventer, à 24 kilom. N. d'Ameloo; 2,800 hab. Forges de fer, haut fourneau, papeterie.

HARDENBERG (PRINCIPAUTÉ DE), seigneurie de l'ex-royaume de Hanovre, ch.-l. Norten; comprise actuellement dans la province prussienne de Hanovre.

HARDENBERG (Charles-Auguste, prince DE), célèbre homme d'Etat prussien, né à Essenroda (Hanovre) en 1750, mort en 1822. Il débuta par un emploi dans l'administration de son pays, devint ministre des principautés de Baireuth et d'Anspach, puis ministre du roi de Prusse (1791), fut chargé des négociations du traité de Bâle (1795), et remplaça, en 1804, le comte de Haugwitz comme premier ministre; mais, ayant poussé la cour à une levée de boucliers imprudente, il dut céder la place à son prédécesseur pour désarmer la colère de Napoléon, victorieux à Austerlitz (1805). Sacrifié ostensiblement, il n'en conservait pas moins la direction occulte de la politique prussienne, et il eut une grande part aux démonstrations belliqueuses de 1806. Après la défaite d'Iéna, il releva le courage de Frédéric-Guillaume, redevint chef du cabinet, fut encore immolé à Napoléon lors de la paix de Tilsitt (1807), mais reparut aux affaires en 1810, cette fois pour ne plus les quitter. La Prusse avait été écrasée par l'empereur; Hardenberg travailla activement à la relever pour la revanche. Il soumit la noblesse à l'impôt, abolit les corporations, affranchit les paysans, et, avec des promesses fallacieuses de réformes politiques, réussit à soulever l'Allemagne contre la domination française. Les événements de 1814 couronnèrent ses efforts en rendant à la Prusse tout ce qu'elle avait perdu. Le 3 juin, il était créé prince. Au congrès de Vienne, et dans les négociations des deux traités de Paris en 1814 et 1815, il se montra le plus passionné parmi les diplomates de la coalition : le partage de la France entre les vainqueurs pouvait seul le satisfaire. On l'a vu figurer encore aux congrès d'Aix-la-Chapelle (1818), de Troppau, de Laybach et de Vérone. Il laissa, en mourant, d'importants papiers, qui, déposés par ordre du roi aux archives du royaume, ne devaient être ouverts qu'en 1850. Ils n'ont pas encore été publiés officiellement,